

Communiqué du Synode

Répondant: Bertrand Baumann

5 décembre 2012, 17h15

Synthèse de la 1^{ère} journée

Les 200 députées et députés au Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (Parlement de l'Eglise) sont réunis pour leur session d'hiver à Berne, Hôtel-du-Gouvernement (Rathaus), Salle du Grand-Conseil, à Berne. Ci-joint un résumé des principaux résultats de la première journée de débats.

Nouvelle présidence et vice-présidence du Synode...

Le Synode a élu à la présidence pour la période 2012 à 2014 Robert Gerber, de Granges, commandant de police de profession. Dans sa première allocution, Robert Gerber a dressé un parallèle entre sa profession de policier et la fonction de président du Synode en constatant que les fonctionnaires de police comme les hommes d'Eglise avaient perdu beaucoup de leur prestige ces dernières années mais que les uns et les autres, dans l'exercice de la profession, se réfèrent à un système de valeurs qui assurent à la société sa cohésion et son caractère protecteur. «L'Etat et l'ordre juridique ne peuvent pas fonctionner sans s'appuyer sur des valeurs.»

Le pasteur Richard Stern de Lyssach a été élu à la vice-présidence. Agé de 52 ans, Richard Stern est engagé dans l'aumônerie d'urgence du canton de Berne au sein du centre „La Prairie“ à Berne et dans l'œcuménisme intraprotestant.

...et nouveau Conseiller synodal (exécutif de l'Eglise)

Par 103 voix et 74 abstentions, le Synode a élu au Conseil synodal Jörg Haberstock, entrepreneur de Grasswil. Il prendra le 1er juillet 2013 la succession de Hans Ulrich Krebs qui se retire pour raisons d'âge. Les discussions précédant l'élection ont fait apparaître des avis divergents quant au choix d'un gestionnaire au Conseil synodal; certaines fractions auraient préféré une personnalité dotée d'une vision de ce que doit être l'Eglise de demain qui va au-delà de la simple gestion. Pour d'autres au contraire, l'engagement de Jörg Haberswil comme homme de la base au sein de l'Eglise et sa disponibilité pour sa fonction future ont convaincu. Une proposition proposant le renvoi de l'élection au Synode d'été a été ainsi rejetée par 96 voix contre 72.

Situation financière et patrimoniale saine

Le parlement de l'Eglise a pris connaissance du plan financier du Conseil synodal, fondé sur les principes de prudence et de stabilité pour les années 2013-2017, qui table sur un maintien de l'équilibre financier en dépit des légers déficits prévus pour les années à venir. Le capital propre devrait ainsi rester stable. En prévision d'un éventuel changement de régime de la caisse de pension vers la primauté des cotisations, une réserve de deux millions a été constituée. Les députées et députés ont en outre accepté de vendre un bâtiment dans la perspective de l'emménagement de l'ensemble des services généraux sur un seul site dans le quartier de l'Altenberg à Berne.

Débat engagé autour des énergies renouvelables

Faisant suite à différentes motions et interventions déposées lors de précédents Synodes, dont une résolution demandant la fermeture de la centrale nucléaire de Mühleberg en 2011, les députées et députés au Synode ont fait un bon accueil à une proposition du Conseil synodal visant la création d'un fonds pour le financement d'installations solaires sur les bâtiments ecclésiastiques (temples, églises, maisons de paroisse, etc.) et adopté un crédit annuel récurrent de 100'000 CHF sur trois ans. Durant le débat, il a été rappelé combien la Sauvegarde de la Création tenait à cœur de l'Eglise.

En outre, le Synode a...

adopté quelques modifications de son règlement interne et augmenté les dédommagements des présidences de la commission des finances et de la commission d'examen de gestion.

Parlement de l'Eglise, le Synode est l'organe législatif des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Au niveau de son organisation, le Synode peut être comparé à un parlement cantonal. Les 200 députées et députés au Synode sont élu pour quatre ans selon une clé de répartition des sièges au niveau régional. Particularité de la compétence territoriale du Synode REFBEJUSO, douze députées et députés représentent les huit paroisses soleuroises et trois l'Eglise réformée de la République et canton du Jura.